



TARIFS FUNÉRAIRES DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LABROSSE

Ces tarifs (T.T.C.) sont applicables au 1^{er} janvier 2019

FUNÉRAIRE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LABROSSE	2019
Concession trentenaire sans caveau	500,00 €
Concession cinquantenaire sans caveau	800,00 €
Taxe Funéraire	
Taxe d'inhumation	25,00 €
Vacations de police	25,00 €

